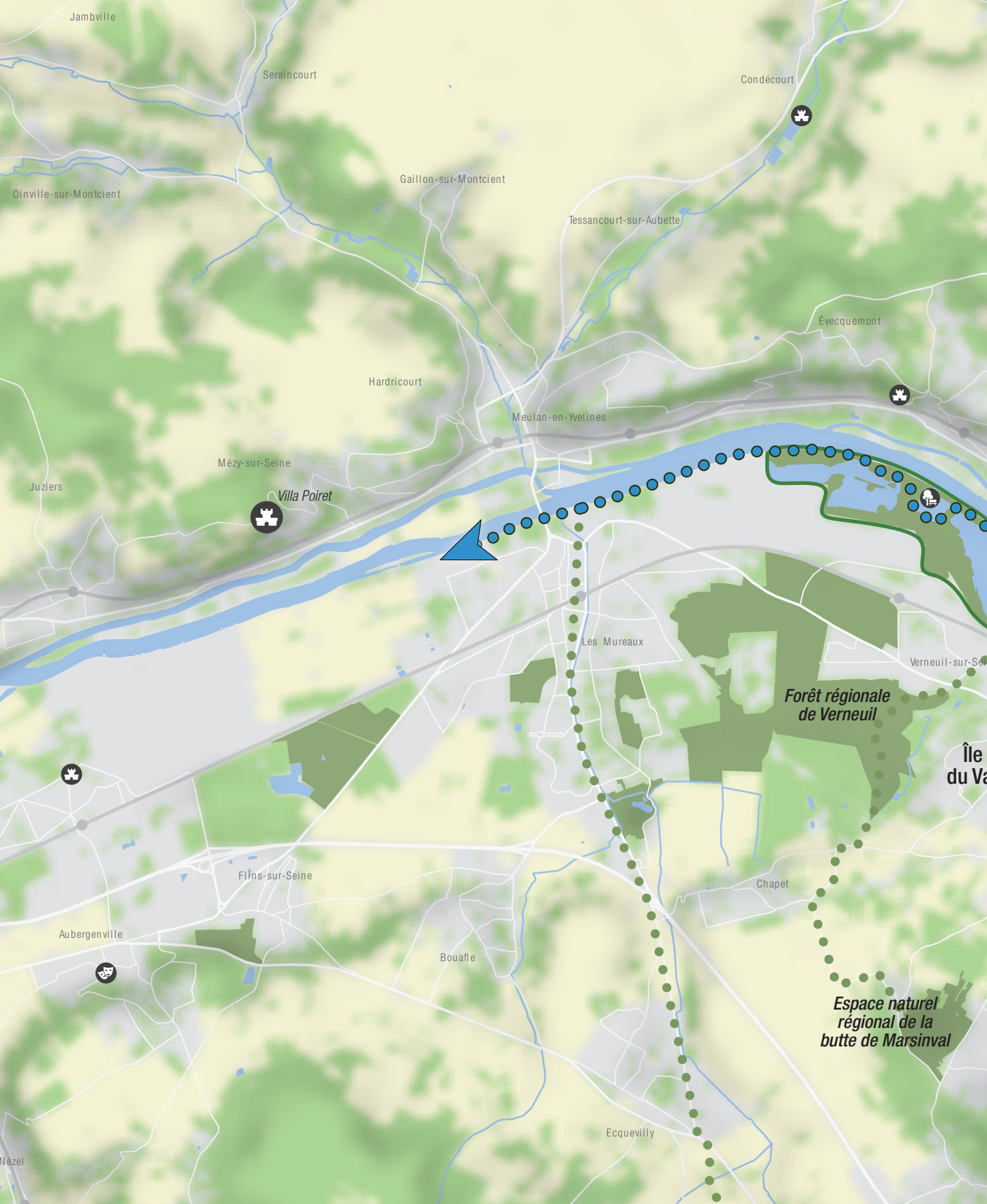




LE GRAND PARIS DES CONTINUITÉS

Une vision à l'horizon de la mise en service du Grand Paris Express

Juin 2025

L'intention

Cette carte propose une vision projetée à l'horizon 2035 d'un réseau métropolitain de mobilités actives - piétonnes et cyclables - articulé autour des gares du Grand Paris Express (GPE) et donnant accès aux principaux espaces naturels, patrimoniaux et de loisirs de la région. Issue d'une collaboration entre L'Institut Paris Région, la Société des Grands Projets et *Entarge Your Paris*, cette démarche s'inscrit dans une volonté partagée de promouvoir la mobilité durable auprès des élus locaux, des acteurs de l'aménagement et des Franciliens. Elle vise à reconnecter les territoires urbanisés aux aménités naturelles qui les entourent, à valoriser le patrimoine paysager et culturel du Grand Paris, tout en offrant des alternatives de déplacement actives et bas-carbone.

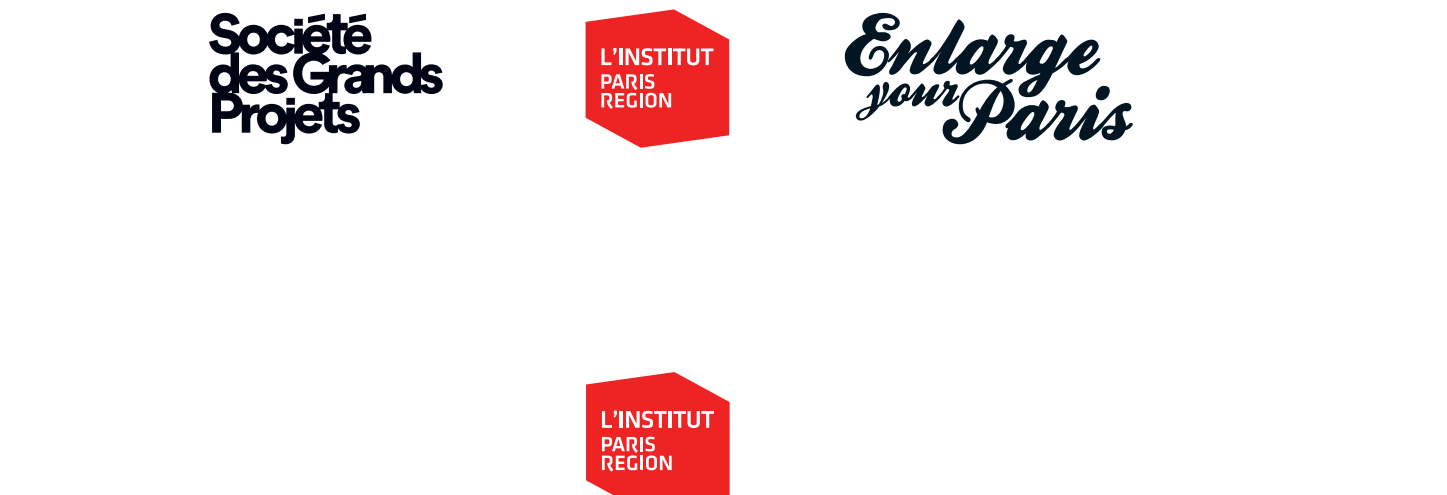
Les territoires desservis par le GPE concentrent de nombreux parcs, forêts, coulées vertes, promenades, cours d'eau et sites de loisirs, représentant un potentiel considérable en matière de qualité de vie, d'attractivité et de transition écologique. Toutefois, malgré la richesse de ce patrimoine, de nombreux espaces de la métropole souffrent d'un accès difficile, du fait d'un maillage encore insuffisant en cheminements piétons et cyclables continus, sécurisés et agréables. Cette vision propose donc un réseau cohérent de 2 145 km d'itinéraires verts et bleus, existants, en projet ou à créer, reliant les gares du GPE aux espaces naturels majeurs ou de loisirs, tout en assurant des connexions utiles pour les déplacements du quotidien : domicile-travail, accès aux écoles, aux équipements sportifs ou culturels.

La méthode

Les tracés représentés s'appuient sur des infrastructures existantes déjà fréquentées par les piétons et cyclistes (piétons cyclables, voies vertes, promenades, chemins de randonnée), tout en identifiant les manques et les opportunités pour créer de nouvelles liaisons ou des parcours améliorés. Ils prennent en compte une large gamme d'aménagements possibles : bandes cyclables, piste uni- ou bidirectionnelle, chemin vert, promenade végétalisée, etc. - adaptés à la diversité des contextes urbains et paysagers rencontrés. Ces itinéraires ne correspondent donc pas exclusivement à des pistes cyclables aménagées, mais à des parcours projets, conçus pour être progressivement sécurisés, désimperméabilisés, végétalisés et valorisés dans une logique multifonctionnelle.

Le projet distingue deux grandes typologies de continuités : les **continuités vertes**, reliant des gares ou des quartiers à d'autres espaces verts via des coulées ou liaisons végétalisées, et les **continuités bleues**, correspondant aux promenades aménagées le long des rivières, canaux ou plans d'eau. Cette logique permet aussi de qualifier les gares elles-mêmes : les **gares vertes**, situées à proximité immédiate d'espaces verts de rayonnement supracommunal ; et les **gares bleues**, qui offrent accès aux cours d'eau, aux berges aménagées ou aux îles de loisirs. Cette typologie permet de valoriser le rôle structurant du GPE dans la diffusion vers ces aménités, mais aussi le rattachement vers les gares à partir de ces lieux, favorisant un usage réciproque des mobilités douces.

Enfin, cette vision repose sur un principe de complémentarité entre réseau de transport et réseau de mobilités actives, de continuité écologique et de co-construction des projets à l'échelle locale. En croisant les logiques de diffusion (partir de la gare vers les aménités) et de rattachement (venir depuis ces lieux vers le GPE), ce travail cartographique propose un outil d'aide à la décision pour les collectivités afin de hiérarchiser les priorités d'aménagement. Il constitue un socle pour engager des partenariats élargis, poursuivre la réflexion à l'échelle métropolitaine et accélérer la mise en œuvre d'un Grand Paris accessible, habitable et respectueux des équilibres environnementaux.



LE GRAND PARIS DES CONTINUITÉS

Proposition d'itinéraires de mobilités actives dans le Grand Paris

Juin 2025



Les continuités du Grand Paris

- Réseau du Grand Paris Express
- Gare verte
- Gare bleue
- Itinéraire structurant
- Itinéraire vert
- Itinéraire bleu

Espaces et sites d'intérêt

- Île de loisirs régionale
- Espace vert ouvert au public
- Belvédère d'intérêt régional
- Sites culturels de rayonnement régional et intercommunal
- Loisirs et nature
- Patrimoine

Fond de plan

- Autres espaces végétalisés
- Réseau hydrographique
- Espace agricole
- Espace urbain bâti
- Nom de commune
- Métro
- Réseau ferré voyageurs
- Réseau routier

